

Au fil du Miodet

Février 2026

CLAP DE FIN POUR LE FILM : Pas facile Nabile



Vous nous avez peut-être aperçus : l'été dernier, notre équipe de tournage d'une vingtaine de personnes avait investi la commune de St-Dier et ses alentours pour réaliser un court métrage.

Durant son enfance, la réalisatrice Albane GAZEL passait beaucoup de temps à St-Dier d'Auvergne, dans la maison de famille de ses grands-parents, Andrée et Roland PEGEON. C'est dans ces décors qui lui sont chers et familiers qu'elle a choisi de tourner son premier court-métrage, *Pas Facile Nabile*, une histoire d'amitié entre une

octogénaire et un cinquantenaire en manque de repères.

De l'épicerie de la rue de l'Octroi aux plages du Miodet, en passant par Paravesse, Leyrette, Ischamps et le chemin du Vignal, les décors saint-diérois ont été au cœur de ce film et en ont inspiré l'écriture. Un film tendre, drôle et sensible, imprégné de l'Auvergne et de ses paysages.

Si les soutiens de la mairie de St-Dier et de la Communauté de communes de Billom nous ont été indispensables, c'est aussi grâce à la grande solidarité des habitants de Saint-Dier-d'Auvergne et des villages voisins que ce film a pu se concrétiser. Toute l'équipe tient à remercier Jean-Claude et Bernadette PRADIER, Colette CHIGROS, Jean-Paul BONNET, Josiane CHABERT, Pascal et Maryline FARGE, Camille LACHIZE, Yaya, Patrice VANTALON, Jean-François DUVERT, Jean-Luc et Paulette DUVERT, Philippe et Blandine PIALOUX, Marianne et Thierry GAZEL, Chloé PETRUCCI, Madeleine GAZEL, Roland PEGEON et bien d'autres.

Le lundi 23 février, une projection sera organisée à la briqueterie de Saint-Dier-d'Auvergne pour faire découvrir le court-métrage aux habitants. Ce sera aussi l'occasion de voir des Saint-Diéroises et des Saint-Diérois sur grand écran.



L'équipe du film,



Les dépôts sauvages : où se situe le RESPECT ?

Depuis quelques mois notre commune connaît une recrudescence de dépôts sauvages : sacs poubelles, cartons, polystyrènes, petits meubles, bouteilles et autres objets déversés par des personnes, **sans aucun scrupule**.

Cet état de fait nous impacte **TOUS** !

Les agents communaux s'investissent à maintenir les lieux propres et accueillants. Le temps qu'ils passent à nettoyer, ramasser, aller à la déchetterie impactent considérablement les finances de nos collectivités déjà malmenées par les restrictions gouvernementales.



En 2025, Le Syndicat du Bois de l'Aumône nous a ainsi facturé **600 € en plus** sur notre redevance. Cet argent dépensé aurait pu être investi plus intelligemment.

Des déchetteries sont mises à la disposition de tous pour permettre le tri sélectif.

Nous vous rappelons que si les bacs ne fonctionnent pas, vous pouvez contacter le SBA au 04 73 64 74 44 afin de leur signaler les dysfonctionnements, ils interviendront rapidement.

Pour information, un administré a récemment été verbalisé pour dépôt sauvage par le SBA. Le montant de l'amende s'élève à 160 € !

Notre commune n'est pas une décharge !

STOP, aux dépôts sauvages sur l'espace public !

Il en est de même pour les déjections canines !



**Ne pas
ramasser cette
crotte est une
INCIVILITÉ**

Chaque geste compte
pour un territoire propre.



Les chiens en liberté !

Il est toujours plus agréable de voir son chien évoluer en liberté et de l'observer jouer avec ses compagnons lorsqu'on se promène. Nos amis canins ont besoin de se dépenser physiquement et mentalement pour se sentir bien dans leurs pattes.

Cependant, **FAITES PREUVE DE SAVOIR-VIVRE**, lorsque vous promenez votre chien sans laisse :

- ne pas le laisser en liberté en agglomération,
- rappelez-le lorsque vous croisez d'autres personnes,
- demandez-lui de s'asseoir si les gens que vous rencontrez ont peur,
- rattachez-le lorsqu'un autre chien arrive en face et qu'il est attaché,
- avant qu'il n'entre en contact avec un autre compagnon à quatre pattes, demandez aux propriétaires si cette rencontre est possible.

Vous devez toujours avoir le contrôle sur votre chien, même lorsqu'il n'est pas attaché.

N'oubliez pas que **votre chien sera considéré comme errant** s'il est à plus de 100 mètres de la personne étant en train de le promener et qu'il est **hors de portée de tout objet de rappel**.

Vous êtes responsable de votre animal !



CINE COLLEGE



Les élèves de 5ème, 4ème et 3ème du Collège François VILLON ont découvert le film documentaire "Bigger than us" de la réalisatrice Flore VASSEUR. Le film parle de jeunes à travers le monde qui s'engagent pour faire bouger les choses autour d'eux par exemple la pollution en Malaisie, l'accueil des migrants en Grèce, contre la culture du viol au Malawi...

Le film terminé, ils ont pu échanger avec la réalisatrice en visio et lui poser tout un tas de questions sur le pourquoi de ce film., comme la raison qui l'a poussée à le faire, comment était son ressenti face à la réalité.

Sa principale motivation a-t-elle expliqué aux collégiens , a été la réflexion de son fils "maman, pourquoi les adultes disent que la terre est en train de mourir ?".

Les élèves sont ressortis de la salle, frappés par la réalité écœurante du constat sur notre planète et ont en projet de mettre en place des actions à leurs échelles pour faire bouger un peu cette société.

Si vous souhaitez faire passer une annonce, un article, une photo, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail : mairie-st-dier@wanadoo.fr

CINE ECOLE



Les classes de Maternelles, CP et CE1 de l'Ecole primaire ont pu bénéficier d'une séance de cinéma à la salle de la Briqueterie. La représentation des Ronds et des Bulles par Céline RAVENEL de la Compagnie l'Infraviolet de Ciné Danse a ravi les enfants et nous remercions Ciné Parc, Billom Communauté et tout particulièrement Sandrine SESTER d'avoir organisé cette projection.

Syndicat du Bois de l'Aumône



Des travaux ont été réalisés par le Syndicat du Bois de l'Aumône à proximité des vestiaires du stade afin de permettre la collecte de déchets.

Les Points d'Apports Volontaires permettront la collecte de cartons, des bouteilles en verre, des déchets ménagers et des déchets recyclables.

Une surveillance accrue sera portée afin d'éviter les dépôts sauvages !

MANIFESTATIONS A VENIR A LA BRIQUETERIE

23 février 2026 - Diffusion du film Pas facile Nabile 

24 février 2026 - Ciné Parc 

27 février 2026 - Le Fougat organisé par le Comité des fêtes 

1^{er} mars 2026 - Loto organisé par le Club de la Méode 

7 et 8 mars 2026 - Puces des couturières organisées par les 100 métiers Saint-Diérois 

12 mars 2026 - 8h30/12h30 Cross des collégiens au profit de la SPA et du FSE théâtre de verdure 

15 mars 2026 - Elections municipales et communautaires - 1^{er} tour

17 mars 2026 - Ciné Parc 

22 mars 2026 - Elections municipales et communautaires - 2^{ème} tour

7 avril 2026 - Ciné Parc 

25 avril 2026 - Concert de l'Harmonie de Vertaizon organisé par l'Olliéroise 

28 avril 2026 - Ciné Parc 

19 mai 2026 - Ciné Parc

30 et 31 mai 2026 - Fête de Saint-Dier



MOBILITE

La « Région dispose d'un réseau de transport couvrant l'ensemble du territoire. Constitué des cars Région, des cars Express et des TER, le réseau « *La Région vous transporte* » relie les communes et facilite les déplacements quotidiens des habitants. À partir du 1^{er} février 2026, tous les cars Région (hors lignes touristiques) accepteront la carte Pass Senior, disponible gratuitement auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Destinée aux personnes de plus de 65 ans, cette carte propose des réductions chez de nombreux partenaires et permettra également de voyager à bord des cars Région pour 1 euro le trajet, chaque premier dimanche du mois.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PASS
Région
seniors**

NOUVEAU

**Voyagez pour 1€
sur les cars Région* avec
la carte  le 1^{er} dimanche
de chaque mois**

* hors lignes touristiques



Plus d'infos sur
laregionvous transporte.fr

 **Allo la Région**
04 8000 7000

**J'ai plus de 65 ans et
j'ai ma carte Pass seniors**



**Tous les premiers dimanches
de chaque mois je peux voyager pour 1€
sur tous les cars Région**

- Je me rends sur l'appli Oûra pour identifier mon parcours 
- Je saisis ma destination et mon point de départ et je sélectionne dans les options  « le car »

Une fois le parcours identifié,

- Je me rends à l'arrêt **cars Région**

- Je présente au chauffeur ma carte Pass seniors  et 1€ et je peux voyager en toute sérénité quelque soit la distance parcourue

Pas d'idée de destination, rendez-vous sur
auvergnerrhonealpes-tourisme.com



PROJETS de TRAVAUX ?

L'OPAH* DE BILLOM COMMUNAUTÉ VOUS AIDE !
*OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Conseils techniques et accompagnement

Economies d'énergie

Adaptation

Aides ?

Eligibilité ?

Mon suivi dossier ?

RENSEIGNEZ-VOUS LORS DES PERMANENCES SOLIHA !

QUAND ?
Les mercredis de 14h00 à 16h00 **sur rendez-vous** :
14 janvier / 11 février / 11 mars / 8 avril / 20 mai
10 juin / 8 juillet / 9 septembre / 14 octobre
09 décembre 2026

OÙ ?
Mairie de Billom - rue Carnot - Salle de l'Angaud

Prenez rendez-vous auprès de : **SOLIHA**
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
LOIRE - PUY DE DÔME

Au 04 51 009 111
Ou sur internet : <https://tinyurl.com/SOLIHA-BILLOM>
Ou scannez le QR code



MAISON FRANCE SERVICES

PETIT RAPPEL : si vous rencontrez des difficultés pour toutes vos démarches administratives (Allocations familiales, Assurance Maladie, Carsat, Direction Générales des Finances Publiques, Ministère de l'intérieur, Ministère de la Justice, MSA, Pôle Emploi) vous pouvez vous adresser **soit** au chargé de clientèle de France Services au Bureau de Poste **soit** en appelant le 04 73 16 59 97.

Monsieur Marc CHILE - Conciliateur de Justice auprès de la cour d'Appel de Riom et du Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand, vous recevra **sur rendez-vous** au sein de l'accueil France Services dans le bureau de Poste de Saint Dier d'Auvergne, les mardis de 14h à 16h30.

Au fil du Miodet

Bulletin municipal de la commune de Saint Dier-d'Auvergne - Directrice de publication : Nathalie SESSA - Rédaction, prise de vue et mise en page : Le Conseil Municipal
Dépôt légal : février 2026 - Reprographie : La commune - Tirage : 350 exemplaires - Distribution : dans les commerces de la commune